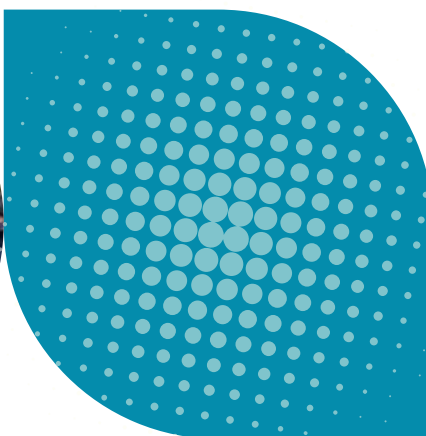


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Signature du contrat de territoire du département de la Meuse

UN PROGRAMME DE 4 M€ POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU, RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES ET RENFORCER LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE

Le 30 octobre 2025 à Bar-le-Duc, en présence de Xavier DELARUE Préfet de la Meuse, Jean-Philippe VAUTRIN Vice-président du Département de la Meuse, Jean-Christophe INGLARD Directeur territorial à l'agence de l'eau Seine-Normandie et Xavier MORVAN Directeur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, ont signé le **contrat de territoire Eau et Climat 2025-2027**, d'un montant total prévisionnel de **4 millions d'euros**. Ce programme vise à accélérer la transition écologique et hydrologique du territoire, pour relever trois défis : **l'adaptation au changement climatique, la préservation de la ressource en eau potable et la restauration des milieux aquatiques et humides**.

Sur trois ans, le contrat doit permettre de **réduire de 20 % la consommation d'eau potable sur le patrimoine départemental, de désimperméabiliser plusieurs milliers de mètres carrés de surfaces urbaines et scolaires, et de rétablir la continuité écologique** des rivières, notamment sur la l'Ornain, un affluent de la Marne, avec le chantier du pont de Mussey à Val-d'Ornain. Ces actions contribueront à améliorer l'état écologique des 144 masses d'eau superficielles suivies dans le département et à préserver les nappes souterraines, dont certaines présentent encore des altérations chimiques.

Co-financé par les deux agences de l'eau à hauteur de près de 3 millions d'euros, le contrat s'inscrit dans la continuité du précédent programme et renforce la coopération entre bassins versants pour une gestion plus sobre, plus résiliente et plus cohérente de la ressource à l'échelle du territoire meusien.

QUATRE LEVIERS POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Des rivières et nappes encore fragiles

La qualité des eaux de surface et des nappes souterraines du département reflète les pressions multiples exercées sur les deux versants du territoire, Seine-Normandie et Rhin-Meuse.

La Meuse compte 144 masses d'eau superficielles, c'est-à-dire des tronçons de rivières suivis pour leur qualité écologique et chimique : 61 relèvent du bassin Seine-Normandie et 83 du bassin Rhin-Meuse.

Ces masses d'eau sont soumises à des pressions similaires : **pollutions diffuses liées aux pratiques agricoles ou domestiques, érosion des sols sur les plateaux cultivés et fragmentation des cours d'eau par de nombreux seuils, ponts ou ouvrages hydrauliques qui perturbent la circulation naturelle des poissons et des sédiments.**

Sur le bassin Seine-Normandie, 36 % des masses d'eau sont aujourd'hui en bon état écologique, 51 % en état moyen et 13 % en état médiocre ou mauvais.

Les rivières du versant Rhin-Meuse présentent des profils comparables, avec des améliorations ponctuelles sur certains affluents, mais des altérations encore marquées dans les secteurs urbanisés ou industriels.

Les 8 masses d'eau souterraines du département affichent un bon état quantitatif, les prélèvements n'excédant pas la recharge naturelle, mais 3 d'entre elles demeurent en mauvais état chimique, en raison de polluants persistants dans certaines zones agricoles ou d'anciennes activités.

Le contrat de territoire du Département de la Meuse 2025-2027 apporte des réponses ciblées et mesurables. Il s'appuie sur des actions prioritaires qui visent l'efficacité environnementale, structurées autour de quatre leviers :



Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides

La restauration des rivières et des zones humides constitue le cœur du contrat de territoire du Département de la Meuse. **Cet axe prioritaire, doté de 2,855 millions d'euros**, traduit l'engagement du Département en faveur de la reconquête des continuités écologiques et de la préservation de la biodiversité aquatique sur l'ensemble du territoire.

L'opération la plus emblématique porte sur le pont de Mussey à Val-d'Ornain, un ouvrage départemental identifié dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorial comme obstacle majeur à la circulation piscicole et sédimentaire. Son effacement, mené en coordination avec un ouvrage de Voies navigables de France situé à proximité, permettra de **rétablir la continuité écologique de l'Ornain, de reconnecter plusieurs kilomètres de linéaires et d'améliorer la qualité des habitats aquatiques**. Le chantier, estimé à 2,6 millions d'euros, bénéficie du soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Des actions d'entretien et de valorisation seront également conduites sur les **Espaces Naturels Sensibles de Beurey-sur-Saulx et Robert-Espagne**, pour favoriser la régénération naturelle des milieux et sensibiliser le public à leur importance écologique.

Les résultats seront suivis à travers des indicateurs précis : nombre d'ouvrages effacés, linéaires de rivières restaurés et surfaces de prairies valorisées.



Préserver la ressource en eau et promouvoir la sobriété

Dans un département où les nappes souterraines restent globalement en bon état quantitatif mais fragilisées par des pollutions diffuses, la sobriété en eau s'impose comme une priorité.

Le département Meuse engage une démarche visant à **réduire de 20 % les consommations d'eau potable** sur le patrimoine du département d'ici 2027.

Doté d'un **budget de 690 000 €**, ce programme s'appuie sur une méthode déjà éprouvée : **un diagnostic complet des consommations mené sur les 20 collèges départementaux, désormais étendu à l'ensemble des bâtiments publics : services administratifs, centres techniques, musées et établissements d'accueil.** L'objectif est d'identifier les principaux postes de dépense en eau et de planifier des travaux adaptés à chaque site.

Des collèges seront équipés de **dispositifs hydroéconomes** : robinets temporisés, chasses d'eau à double débit, mousseurs, détecteurs de fuite et de compteurs intelligents pour suivre les volumes consommés en temps réel. Ces expérimentations guideront la généralisation du dispositif à l'échelle du patrimoine départemental.

Au-delà des équipements, le contrat s'attache à **développer une culture de la sobriété hydrique.** Des **actions d'information et de formation seront menées auprès des agents départementaux pour encourager les bons gestes** : détection précoce des fuites, entretien raisonné des réseaux, arrosage économe des espaces verts. Les élèves des collèges seront également associés à cette dynamique à travers des outils pédagogiques et des activités de sensibilisation.

Le suivi de cette politique reposera sur des indicateurs précis : taux d'équipement des bâtiments publics, volumes économisés et réduction moyenne des consommations par site. Ces données permettront de mesurer les progrès accomplis et de valoriser, à terme, les économies d'eau réalisées grâce à une gestion exemplaire du patrimoine public.

Le contrat prévoit également **la poursuite du Plan Herbe® Meuse, qui soutient les agriculteurs dans la gestion durable des prairies humides et naturelles.**

L'enjeu est de **dégager des solidarités et des complémentarités entre les acteurs du territoire pour garantir la préservation pérenne des surfaces de prairies**, derrière laquelle se cachent l'ensemble des fonctions qu'elles rendent en termes d'intérêt général : filtration des polluants, régulation des inondations, des ruissellements et des étiages, alimentation des nappes en eau propre, valorisation des paysages et de la biodiversité, piège à carbone...

Le Département de la Meuse est la **1ère collectivité de la région Grand-Est** à avoir initié un Plan Herbe sur son territoire.



Après 3 ans, le bilan d'étape révèle des évolutions significatives dans les systèmes des éleveurs accompagnés. Ces derniers ont progressé vers l'autonomie alimentaire, avec une augmentation significative des surfaces de prairies, une amélioration des conditions de travail ainsi qu'une hausse des marges brutes des exploitations, grâce à un portage multi-acteurs.

Le présent contrat conforte cette dynamique de soutien à l'élevage pour la préservation des prairies de la vallée de la Meuse.



Gérer les eaux pluviales à la source et désimperméabiliser les espaces

Quand la pluie tombe sur les cours, parkings ou toitures des établissements publics, elle ruisselle souvent vers les réseaux d'assainissement, entraînant des volumes d'eau importants et parfois des pollutions. Pour y remédier, le contrat de territoire du Département de la Meuse met en œuvre une **stratégie globale de gestion des eaux pluviales à la source, soutenue à hauteur de 380 000 € par les deux agences de l'eau**. Cette approche consiste à laisser l'eau s'infiltrer là où elle tombe, plutôt que de l'évacuer. Elle repose sur la **désimperméabilisation des surfaces et la création d'aménagements naturels végétalisés capables de retenir et de filtrer l'eau**.

Trois collèges pilotes : Ancemont, Fresnes-en-Woëvre et Gondrecourt-le-Château serviront de sites d'expérimentation pour tester cette gestion intégrée. Sur chacun d'eux, **des travaux de dé raccordement partiel des cours et parkings seront réalisés : l'eau pluviale sera redirigée vers des noues végétalisées, des zones d'infiltration ou de petites mares temporaires**, favorisant la biodiversité locale et la régulation thermique des espaces.

Ces aménagements seront accompagnés de la végétalisation des espaces extérieurs, qui contribuera à réduire les îlots de chaleur et à améliorer le cadre de vie des élèves. Les effets seront mesurés grâce à des indicateurs précis : surfaces désimperméabilisées, volumes d'eau dé raccordés et surface végétalisée.

Au-delà des bénéfices immédiats pour la gestion des eaux pluviales, ces réalisations illustrent une démarche d'adaptation au changement climatique et de gestion exemplaire du patrimoine public. Elles démontrent qu'en repensant les aménagements, il est possible de réconcilier fonctionnalité, écologie et confort d'usage dans les équipements du quotidien.



Le contrat de territoire 2025-2027 mobilise une enveloppe globale de **4 millions d'euros**, cofinancée par les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie. **L'agence Seine Normandie finance près de 2,8 millions d'euros pour la restauration des milieux aquatiques et humides**, dont le pont de Mussey à Val-d'Ornain, **les actions de sobriété en eau et la gestion des eaux pluviales**. **L'agence Rhin Meuse apporte environ 400 000 euros pour le plan Herbe Meuse, les actions de sobriété en eau et la gestion des eaux pluviales** menées sur le patrimoine départemental.



Communiquer et sensibiliser tous les publics

Changer les pratiques suppose d'abord de faire évoluer les représentations. C'est tout le sens du volet "communication et sensibilisation" du contrat de territoire, doté de **75 000 €**. Il vise à impliquer les élus, les agents, les scolaires et les habitants dans une démarche partagée de sobriété et de préservation de la biodiversité.

Sur la période du contrat, **un atelier participatif réunira les collectivités, techniciens, associations et partenaires institutionnels pour croiser les expériences et renforcer la cohérence des actions menées**. Ces rendez-vous permettront de valoriser les projets en cours et de diffuser les retours de terrain issus des chantiers de restauration, des opérations de désimperméabilisation ou du Plan Herbe Meuse.

Dans les collèges, **des supports pédagogiques et des animations sur site** aideront les élèves à mieux comprendre le rôle des rivières, des zones humides et les gestes du quotidien pour économiser l'eau.

Le Département développera également une **campagne d'information interne à destination de ses agents** afin d'encourager les économies d'eau dans la gestion du patrimoine.

Des **expositions et supports visuels** mettront en lumière les réalisations emblématiques du contrat et rendront visibles les bénéfices concrets des actions engagées.

PILOTAGE & ACCOMPAGNEMENT : QUI FAIT QUOI ?

La Meuse, un territoire d'eau à double versant

Le département de la Meuse présente une particularité rare : il s'étend sur **deux bassins hydrographiques, ceux de la Seine-Normandie et du Rhin-Meuse**. À l'ouest, le bassin Seine-Normandie couvre les vallées de la Saulx, de l'Ornain et de l'Aisne amont. À l'est, le bassin Rhin-Meuse englobe la moyenne Meuse, la Chiers et le Rupt de Mad. **Cette configuration s'explique par la ligne de partage des eaux** qui traverse le département : selon le relief, une même pluie peut s'écouler vers la Manche ou vers la mer du Nord.

Cette double appartenance fait de la Meuse **un territoire-pont entre deux politiques de l'eau complémentaires**. Elle justifie la co-signature du contrat par les deux agences de l'eau, qui coordonnent leurs actions pour garantir une gestion cohérente à l'échelle du département.



Le Département de la Meuse

Collectivité de proximité, le Département de la Meuse agit au service des 186 000 habitants répartis sur 499 communes et 15 intercommunalités.

Ses compétences couvrent des domaines essentiels à la vie quotidienne : action sociale, éducation, infrastructures routières, aménagement du territoire, culture et patrimoine.

En tant que propriétaire et gestionnaire d'un important patrimoine public, notamment les 20 collèges départementaux, les espaces naturels sensibles et les ouvrages hydrauliques départementaux, il conduit une politique active en faveur de la transition écologique.

Signataire du contrat de territoire Eau et Climat 2025-2027, il affirme sa volonté d'être un acteur exemplaire de la gestion publique de l'eau, en conciliant protection des milieux naturels, adaptation au changement climatique et attractivité du territoire.

Les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse

Au cœur des missions qui leur sont confiées par le ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse agissent pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à leur expertise technique.

Établissements publics de l'État, elles contribuent à définir la politique de l'eau sur leurs bassins respectifs avec leurs comités de bassin, en élaborant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Le 12^e programme d'intervention (2025-2030), intitulé « Eau, Climat et Biodiversité » pour le bassin Seine-Normandie et « Transformer pour protéger durablement » pour le bassin Rhin-Meuse, met l'accent sur la sobriété en eau, la protection de l'eau potable, la biodiversité et l'adaptation des territoires aux effets du changement climatique.

Les deux agences soutiennent financièrement et techniquement les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations dans leurs projets d'assainissement, de réduction des pollutions, de préservation des captages, de restauration des rivières et zones humides, ou encore de gestion intégrée des eaux pluviales.

Elles développent également une mission de connaissance et de suivi, en collectant et diffusant des données sur la qualité des eaux de surface et souterraines, et en accompagnant des programmes de recherche appliquée.

www.eau-seine-normandie.fr

www.eau-rhin-meuse.fr

CONTACTS PRESSE

Département Meuse

Guillaume.GIRO@meuse.fr
03 29 45 78 75

Agences de l'eau

petit.marie-anne@aesn.fr
06 61 58 91 74

florence.chaffarod@
eau-rhin-meuse.fr
06 72 79 28 67

